

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ***Un nouveau cap pour Action Logement pour mieux garantir l'égalité de traitement entre salariés***

FORCE OUVRIERE, qui siège au Conseil d'Administration de l'UESL (Union des Employeurs et des Salariés pour le Logement) - *structure faïtière et paritaire d'Action Logement (ex 1%)* - a adopté les nouvelles orientations qui concernent l'organisation du réseau.

FORCE OUVRIERE a soutenu cette réforme, car il s'avère plus que nécessaire de mieux répondre, à l'avenir, à la demande des salariés au plus près du terrain, aussi bien en offres de services qu'en production de logements sociaux.

L'adoption de ces mesures qui confère à l'UESL un rôle central vise à rendre *enfin* effective la garantie qui doit être offerte à *tous* les salariés des entreprises cotisantes (sans "oublier" ceux des PME et des TPE...) d'une *égalité de traitement* sur tout le territoire.

La nouvelle organisation qui s'échelonnera sur trois niveaux, (national, régional et local) viendra renforcer leur coordination et doit impérativement, pour FORCE OUVRIERE, mettre fin aux dérives d'une concurrence entre entités territoriales héritée du passé et qui se révèle non seulement préjudiciable aux intérêts des salariés mais contreproductive pour Action Logement.

Le trait le plus saillant de cette réforme concerne la "centralisation" de la collecte de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction). Toutefois, concernant cet aspect, FORCE OUVRIERE tient à rappeler qu'elle sera extrêmement vigilante à ce que ce prélèvement continue à être effectué, à l'avenir, **exclusivement** par Action Logement.

FORCE OUVRIERE souligne, à cet effet, son exigence de préserver le caractère redistributif du dispositif Action Logement (ex 1%), et rappelle que la PEEC constitue un *salaire différé* dont la gestion doit rester paritaire et inscrite dans le champ de l'économie sociale.

Paris le 15 mars 2015

**Anne BALTAZAR**  
**Secrétaire Confédérale**

☎ 06 86 95 52 06

✉ [anne.baltazar@force-ouvriere.fr](mailto:anne.baltazar@force-ouvriere.fr)